

SEANCE du : 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS

| | | | |
|--------------------|------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Anne-Marie BARBIER | Sandra CAILTON | Etienne HUCAULT | Arnaud PRINTEMPS |
| Philippe BARON | Yannick CHARRIER | Constance MACKOW | Alain ROBIN |
| Thierry BAUDOUIN | Bruno COTHOUIS | Emmanuelle MENARD | Philippe ROBIN |
| Florence BAZZOLI | Pascale FERCHAUD | Jean-François MOREAU | Anne ROUX |
| Bruno BODIN | Stéphanie FILLON | Nathalie MOREAU à partir de 19h10 | Marinette TALLIER |
| Hélène BROSSEAU | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU | Jean-François MORIN | Rodolph THIBAUDEAU |
| Pierre BUREAU | Pascal GABILY | Pierre MORIN | Véronique VILLEMONTAIX |

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

| | | |
|--------------------------------|--|--|
| Anita BRIFFE à Pierre MORIN | Jamel CHENIOUR à Jean-François MOREAU | Bérandère BAZANTAY à Yannick CHARRIER |
| Marie JARRY | Sandrine DELUGEAU | Nathalie MOREAU, jusqu'à 19h10 |

Secrétaire de séance : Stéphanie FILLON, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU - Directeur des Services Techniques

**Demande de subvention au Conseil Départemental 79 pour le Festival des Arts de la Rue (F.A.R)**

La Ville de Bressuire va organiser une 2^{ème} édition du Festival des Arts de la Rue (F.A.R) les 30 juin et 1er juillet 2023, des subventions sont sollicitées.

Le centre-ville, les places et le château de Bressuire vont s'animer et se divertir pendant 2 jours avec des compagnies et artistes divers, ainsi qu'une valorisation des pratiques amateurs locales qui présenteront des spectacles d'arts du cirque, de danse, de théâtre, de musique et d'arts visuels.

Un des axes forts du festival étant de mener des actions envers et pour tous les publics notamment des scolaires et en amont du festival, afin que celui-ci se transforme tour à tour de spectateur en acteur !

Ainsi, plusieurs actions vont être menées dans cet objectif :

- Des ateliers de cirques, de danse ou d'arts visuels avec des compagnies locales ainsi que des spectacles qui seront proposés aux scolaires et au tout public.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **DE SOLLICITER** une subvention auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres dans le cadre du dispositif « Aide aux manifestations culturelles » à hauteur de 15 % du budget artistique du festival soit une demande de **3500 €**
- **D'AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accuse de réception en préfecture
079-217900497-20221215-DG_DEL_2022_247-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Stephanie FILLON



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20221215-DG_DEL_2022_247-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022